

EXTRAIT DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à 18 heures 45, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Montils. La réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Victor NGUEWOUA, Maire. La convocation leur avait été adressée individuellement, le 04 septembre 2026, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11, et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : 13

Messieurs Victor Alain NGUEWOUA - Philippe ROUET - Thierry DEMOULIN - Vincent NEAU - Bruno DELAVAL - Pascal PELLERIN - Laurent RULLIER
Mesdames - Aurélie SIMONNET - Marine RICHE - Karine SEGUIN - Sylvie SOUDAIS - Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD - Audrey RODHES ~~MARTINAUD~~

Etai(en)t excusé(s) : 2

Maryse PAYET pouvoir à Victor NGUEWOUA, Olivier GRENON pouvoir à Audrey MARTINBAUD

A été nommé(e) secrétaire de séance : Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD

Délibération n°20260910_05

Objet : Choix durée emprunt achat bâtiment 22 rue du château

Vu la délibération n° 20260706_02 concernant le choix de l'organisme financier,
Vu le détail reçu de la banque Caisse des dépôts et consignations,
Considérant que deux durées avaient été retenues pour le calcul de l'endettement.

Au vu des coûts, il a été choisi de souscrire un emprunt de 303 000€ sur une durée de 20 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de souscrire un emprunt de 303 000€ sur une durée de 20 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de prêt et tous documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

A MONTILS, le 10 septembre 2026,
Le Maire,
Victor Alain NGUEWOUA



Le secrétaire de séance
Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD